

CACIB Exposition Canine Internationale 2024

Association Canine Territoriale du Bourbonnais Montluçon

Dimanche 17 mars 2024

Concours jeune présentateur officiel :
engagement en ligne obligatoire

Exposition comptant pour le trophée
des Auvergnats
Catalogues numériques téléchargeables
sur place dès 8h
Parc des expositions T. Giraud, rue
Eugène Sue, 03100 Montluçon



CENTRALE
CANINE



ROYAL CANIN

C.A.C.I.B Tarifs engagements : page 3 Récompenses : page 4

Confirmations toutes races pour les chiens non exposés : Samedi 16 mars de 14 h à 16 h 30

Trophée Christian Eymar Dauphin : meilleur CACS parmi les retrievers et les continentaux du 7^e groupe

JUGES PRESENTIS. LA LISTE DES JUGES PEUT ETRE MODIFIEE SUIVANT LE NOMBRE D'ENGAGES OU L'INDISPONIBILITE DES JUGES.

1^{er} groupe

Berger Blanc Suisse, Berger Belge, Schipperke,
Berger de Beauce, Bergers Hollandais, Saarloos, Shapendoes,
Kelpie et Bouvier Australien Mme DESSERNE
Berger Australien Mme DESSERNE
Berger des Abruzzes, Russie Méridionale, Croatie, Tatra, Europe du Sud,
Roumain, Komodor, Kuvasz, Slovenky Cuvac, Mudi, Pumi, Puli M. KARCHER
Sp Cao da Serra de Aires, Ca de Bestiar M. FAVRE
Welsh Corgis Cardigan, Pembroke M. KARCHER
Sp Berger des Pyrénées et Catalan M. REI
Autres races du groupe M. KARCHER

2^e groupe

Schnauzer, Pinschers, Affenpinscher M. VERGARA (It)
Rottweiler, Saint Bernard, Dobermann M. VERGARA (It)
Sp Cane Corso Mme CLASS
Boxer, Aidi, Hovawart, Mastiff, Bullmastiff, Terrier Noir Russe Mme CLASS
Sp Fila Brasileiro, Fila de San Miguel, Castro Laboreiro,
Matin Espagnol, Mâtin de Alentejo, Dogo Canario, Cimarron,
Estrella, Majorquin, Tosa M. FAVRE
Bouvier Suisses, Terre-Neuve, Landseer Mme CLASS
Sp Berger de Kangal Mme DESSERNE
Dogue Allemand, Bulldog Anglais, Bulldog continentaux, Dogue Tibet,
Dogue de Bordeaux M. BUETI (It)
Sp Shar Pei M. CONDO (It)
Sp Mâtin et Montagne des Pyrénées M. REI
Autres races du groupe M. VERGARA (It)

3^e groupe

Sp Yorkshire Terrier M. CONDO (It)
Airedale, Bedlington, Border Terrier, Cesky Terrier, Glen of Imaal,
Irish Terrier, Kerry Blue, Lakeland, Manchester, Norfolk, Norwich,
Sealyham, Silky, Soft Coated Weathem, Terrier Australien, Brésilien,
Japonais, Toy terrier et Welsh Terrier Mme ROUND
American Staffordshire Terrier, Jagd terrier Mme ROUND
Bull terrier, Bull Terrier Miniature, Staff Bull terrier Mme ROUND
Autres races du groupe M. ESCOFFIER

4^e groupe

Sp Teckels Mme ROCHEBOEUF

5^e groupe

Sp Spitz grands et moyens, Spitz Loup, Volpino M. MADEC
Sp Petit spitz Mme GVOZDIEVA (UA)
Sp Spitz nains M. MACHETANZ (D)
Sp Chiens Nordiques M. COPPEL
Chow Chow M. ZEPPI (It)
Siberian Husky M. ZEPPI (It)
Sp Basenji et BPCPP M. KLEIN
Autres races du groupe M. COPPEL

6^e groupe

Basset Hound, Beagle, Chien Rouge de Bavière, Dalmatien M. THONNAT
Basset Fauve de Bretagne, Griffon fauve de Bretagne M. THONNAT
Autres races du groupe M. FAVRE

7^e groupe

Epagneul Breton et français, Braque d'Auvergne, Epagneuls Picards
et Pont-Audemer, Braques Italien, Français M. JANICOT
Sp Braque Hongrois M. JANICOT
Braque de Weimar, Pointer Anglais, Setter Anglais,
Gordon et Irlandais Mme OPRIS (DK)
Sp Braque Allemand à poil dur M. FAVRE
Autres races du groupe M. FAVRE

8^e groupe

Sp Golden Retriever Mme AGOSTINI (It)
Sp Labrador Retriever et autres Retriever M. ZEPPI (It)
Sp Chiens d'Eau Espagnols, Portugais, Frison et Barbet M. MATTERA
Sp Cockers américains et autres races Spaniels M. JAKKEL (HU)
Sp Cocker Anglais Mme MILLER (GB)
Autres races du groupe M. MATTERA

9^e groupe

Sp Caniche, Chien particolore M. DUMONT
Chihuahua, Coton de Tulear Mme UREK (SI)
Sp Pékinois M. THOMAS (UK)
Sp Epagneul Japonais M. OSTROWOSKI (PI)
Epagneul Papillon, Phalène, Petit chien Russe M. WALSH (Ir)
Bouledogue Français M. WALSH (Ir)
Cavalier King Charles et King Charles Spaniels M. DUMONT
Sp Shih Tzu et Lhasa Mme BIRD (Ang)
Sp Terrier du Tibet et Epagneul Tibétain Mme JAUSSE (CH)
Sp Boston Terrier et Petits Belges M. WALSH (Ir)
Sp Carlin Mme UREK (SI)
Autres races du groupe M. ARNOULT

10^e groupe

Petit lévrier italien, Barzoï M. OSTROWOSKI (PI)
Sp Whippet M. VILANOVA
Sp Greyhounds M. OSTROWOSKI (PI)
Sp Azawakh, Sloughi, Galgo Espagnol M. VILANOVA
Autres races du groupe M. VILANOVA

11^e groupe

Sp Cursinu M. FONDACCI
Autres races du groupe M. CONDO (It)

Concours Jeunes présentateurs M. TEPPAZ MISSON
(concours à 13 heures (impératif) sur ring proche ring d'honneur)

UNE SEULE DATE DE CLOTURE : Au 27 février 2024

Races invitées : Schnauzer Géant
(engagement gratuit – confirmation le dimanche 15 euros)

Samedi 16 mars 2024

Séance de confirmation TOUTES RACES de 14h à 16h

Nationales d'élevage : CHIENS TIBETAINS - CANE CORSO - SPITZ ALLEMAND ET ITALIENS – BOSTON, CARLINS, PETITS CHIENS BELGES – PEKINOIS ET JAPONAIS – SPANIELS - KANGAL



Régionale d'élevage : YORKSHIRE - CAMILIA

TAN Sociabilité : CURSINU



Dimanche 17 mars 2024

Exposition CACS, CACIB et concours « Jeunes Présentateurs »

- Trophée Christian EYMAR DAUPHIN

32^e année des races invitées : Schnauzer Géant

A bientôt en Bourbonnais

Alexandre BALZER

Secrétariat de l'exposition :

Mme Adrienne BISMARA

**10 rue de Pourrats
03600 COMMENTRY**

Tél. : 06 81 04 05 58

adriennebismara@aol.com

EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES AVEC ATTRIBUTION DU CACS ET DU CACIB (à conserver par l'exposant)

L'exposition se tiendra à MONTLUÇON, Parc des Expositions, rue Eugène Sue
ARRIVEE ET JUGEMENT : L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h00. Les jugements commenceront suivant les horaires envoyés.

LOGEMENT : Un certain nombre de cages seront mises gratuitement à disposition pour les exposants. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages, seules les couvertures sont admises (sauf les meutes).

SORTIE DES CHIENS : Libre à partir de 14 heures.

TOILETTAGE : Les chiens doivent arriver toilettés à l'exposition. Seul le coup de brosse de finition est accepté. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge. SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition : des chiens non identifiés, des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles, sourds ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits, - des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Sont admis à l'exposition tous les chiens des races reconnues dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés : les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements, les engagements "au poteau" le jour de l'exposition, toute modification ou inscription dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exposition faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi des feuilles d'engagement et resteront acquis même si l'exposant ne peut se présenter.

Classes d'engagement : vous pouvez engager dans les classes suivantes :

CLASSE OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les classes travail et intermédiaire et CACIB avec la classe champion.

CLASSE INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les classes travail et ouverte et CACIB avec la classe champion.

CLASSE TRAVAIL : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (une photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes travail et intermédiaire et CACIB avec la classe champion.

CLASSE CHAMPION : Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois la veille du jour de l'exposition, déclarés champions de beauté nationaux des pays membres de la F.C.I. et champions internationaux de la F.C.I. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. en concurrence avec les classes ouverte, intermédiaire et travail.

CLASSE JEUNES : Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

CLASSES PUPPY ET BABY : – Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois et 4 à 6 mois. Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif. Le juge formulera simplement une appréciation sur le chien. Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

PAIRE : 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

COUPLE : 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

NE CONCOURANT PAS : Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

LOT D'AFFIXE : Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

LOT DE REPRODUCTEURS : Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

MEUTES : Pour 6 chiens (Terriers, Teckels ou Chiens Courants), de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement. Meutes de teckels et Fox Terrier : attestation de meute nécessaire.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, à l'ordre de l'Association Canine Territoriale du Bourbonnais.

En cas de demande de remboursement une pénalité de 10 % sera appliquée. Aucun remboursement ne sera effectué après l'impression des catalogues. Coupes et trophées devront être enlevés avant la fin de l'exposition. Ils ne seront pas envoyés.

REFUS OU EXCLUSION : Refus des engagements : la société se réserve le droit de refuser tout engagement qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés. Refus des chiens : (à leur entrée ou en cours d'exposition) : ceux refusés par le service vétérinaire ceux qui ne respectent pas la législation "Oreilles coupées", ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés, ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou stagiaire ou expert confirmateur de la race considérée.

Un juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} excellent en classes ouverte, intermédiaire ou travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer, pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2^e excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ou s'il a déjà le titre de champion national de beauté. Les CACS ne sont valables qu'après homologation par la SCC.

CACIB : Le CACIB ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} excellent en classe champion ou s'étant vu attribué le CACS. Les juges font les propositions de CACIB d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un livre d'origine reconnu.

CACIB-J et CACIB-V :

Règlement des Expositions canines de la FCI et Règlement complémentaire des Expositions.

Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACIB-J et du CACIB-V de la FCI sont ceux qui ont obtenu au minimum «1^{er} EXCELLENT » en classe Jeune et Vétéran. Un CACIB-J ou un CACIB-V de la FCI ne peut être décerné que si le chien en question a été considéré comme étant de qualité supérieure. L'octroi du CACIB-J et du CACIB-V de la FCI n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du «1^{er} EXCELLENT ». Aucune Réserve CACIB-J et CACIB-V de la FCI ne peut être octroyée. Le juge donne le CACIB-J et le CACIB-V de la FCI selon la qualité des chiens, sans se soucier du fait que ces derniers répondent ou non aux critères d'âge ou d'inscription dans des livres des origines reconnus par la FCI.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure des événements qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 100 € qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées : les exposants qui se rendront coupables de fautes contre l'honneur, ceux qui auront fait une fausse déclaration, ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité, ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la Société Centrale Canine, ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre, ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

RESPONSABILITE : La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc... et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Prophylaxie de la rage

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (DDCSPP) en vigueur.

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (DDCSPP) en vigueur. Présentation à l'entrée de l'exposition du passeport mentionnant la vaccination anti rabique en cours de validité. La photocopie est à adresser avec l'engagement du chien.

RINGS D'HONNEUR :

Un seul ring d'honneur à partir de 14 heures

COUPE D'OREILLE :

Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites en France depuis le 31 août 2008. décret n° 2008-871 du 28.08.08 Le Ministère de l'Agriculture précise : La présentation en France par des ressortissants français (éleveur, handler ou autres) de chiens essorillés appartenant à des ressortissants d'états autorisant l'otectomie est interdite. Aucun chien otectomié ne sera accepté à l'exposition, sauf porteur d'un certificat vétérinaire en bonne et due forme.

Stand de la Société Centrale Canine présent à côté du ring d'honneur. Prélèvement ADN.

« Jeunes Présentateurs » engagements préalable indispensable, jugements à 13 heures, sur ring proche du ring d'honneur



Age minimum exigé pour la confirmation 12 mois, sauf :

Groupe 1 : Berger Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres : **15 mois**

Groupe 2 : Schnauzer Géant, Dogue Allemand, Dogue de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Castro Laboreiro, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Presa canario, Dogue de Majorque, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Alano espagnol, Broholmer St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Howart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois : **15 mois**

Groupe 3 : Staffordshire Terrier Américain : **15 mois**

Groupe 4 : **15 mois**

Groupe 5 : Esquimaux du Groenland, Samoyède, Akita Inu, Akita américain, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podencos Canario, Ibicenco, Podengo Portugais (moyen et grand) : **15 mois**

Groupe 6 : Rhodesian Ridgeback, Dalmatien : **15 mois**

Groupe 8 : Retrievers : **15 mois**

Groupe 9 : Epagneul Pékinois et Japonais : **10 mois**

Groupe 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi et Chart Polski : **15 mois**

Samedi 16 mars 2023

Confirmation des chiens non présentés à l'expo le dimanche

De 14 heures à 17 heures

Engagement à adresser à Mme BISMARA
10 rue des Pourrats – 03600 COMMENTRY Cedex
Tel : 06 81 04 05 58
adriennebismara@aol.com

Païement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais

19 points à remplir obligatoirement. Photocopies acceptées.
Remplissez-les en suivant !

Dimanche 17 mars 2023

Exposition CACS - CACIB

MONTLUCON

1. Numéro de tatouage ou de puce électronique :
2. Race : Variété : Couleur.....
3. Poil : ras, long, dur (*rayez les mentions inutiles*) Poids : Taille :
4. Nom du chien :
5. Numéro de LOF (*obligatoire*) :
6. Sexe : 7. Date de naissance :
8. Nom du père :
9. Nom de la mère :
10. Confirmation : *gratuite pour les chiens inscrits à l'expo du dimanche, sauf race invitée* Oui Non
11. Producteur (*propriétaire de la mère à la date de la saillie*) :

16. Chien inscrit en classe :	
Ouverte	<input type="checkbox"/>
Interméd.	<input type="checkbox"/>
Travail	<input type="checkbox"/>
Champion	<input type="checkbox"/>
Jeune	<input type="checkbox"/>
Puppy	<input type="checkbox"/>
Baby	<input type="checkbox"/>
Vétéran	<input type="checkbox"/>
Ne concourant pas	
Meute	<input type="checkbox"/>
Couple	<input type="checkbox"/>
Paire	<input type="checkbox"/>

12. Propriétaire : Tel. :
13. Adresse complète :
14. Code postal : 15. Ville : Email

Attention, il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception, Votre e-carte sera disponible environ trois jours avant l'exposition. Deux entrées gratuites à partir de trois chiens.

Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération

Règlement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais : chèque bancaire, CCP, Mandat lettre, étrangers mandat international
Numéro IBAN : FR76 1680 6008 2030 4749 0600 124 – code BIC : AGRIFRPP868



DROITS D'ENTREE AU CONCOURS : Tarif dégressif : chiens appartenant au même propriétaire 1° chien, e-catalogue inclus 51 € 2° chien 41 € 3° chien 34 € Par chien supplémentaire 22 € Classes Puppy, Baby et Vétéran 26 € Chien ne concourant pas (doit accompagner un chien engagé) 12 € Meute 6 chiens (+9 euros par chien suppl.) 71 € Couple, Paire 10 € Lot d'élevage et reproducteur (engagement sur place) 10 € <i>10 % de réduction aux adhérents aux Sociétés Canines 03 . 15 . 43 . joindre la photocopie de la carte. numéro de la carte 2024:</i>	 Clôture le 27 février 2024	Pour les inscriptions aux concours des : COUPLES, PAIRES : Ayez l'amabilité de donner les noms de(s) l'autre(s) chien(s) : appartenant à un même propriétaire
		RACES INVITEES «Schnauzer Géant» Engagements gratuits à l'exposition (Si confirmation : 15 euros)
Classes dans lesquelles le chien peut être engagé (voir définition des classes dans le règlement)		ATTESTATION Je déclare sincères et vérifiables les renseignements figurant au verso. J'accepte de façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Canine du Bourbonnais de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessure, morsure, vol, maladie . . .) survenus à mon chien ou causés par lui. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil n'est pas, à ma connaissance, au jour de cet engagement, atteint de maladies contagieuses et m'engage à ne pas présenter si telles maladies venaient à se déclarer. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions du règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC
Chien ne concourant pas Meute Couple et/ou Paire Chien ne concourant pas <i>Confirmation seule : samedi de 10h à 17h, voir au dos</i> Catalogue papier : 5 euros Entrée accompagnant : 4 euros		CHIEN DE DEUXIEME CATEGORIE Les propriétaires de chiens appartenant à la 2° catégorie sont priés de se mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 6 janvier 1999 Races concernées : American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa. Muselière obligatoire sur le site (en dehors des rings de jugement) Joindre le Certificat de vaccination antirabique à l'engagement
17. TOTAL :		18. Fait à : Le : 19. Signature du propriétaire : <div style="background-color: red; color: white; padding: 5px; text-align: center;"> COVID : En cas d'annulation avant le 20 février : remboursement total En cas d'annulation entre le 20 février et le 17 mars : remboursement de 90% du montant de l'inscription. </div>

Renseignements à fournir obligatoirement pour les classes Travail et Champion :

Justificatifs SCC

Chien de Défense

- Pour un chien né en France ou un chiot Importé et appartenant à un propriétaire Français : Date et lieu où le chien a obtenu en France le Brevet de chiens de Défense ou un Brevet en Campagne ou R.C.I. 1 mention classée ou Pistage pour les chiens Exc. admis en C ou PJ ou SCH 1 ou un Brevet de conduite sur troupeau.

- Pour un chien adulte importé : Peut concourir en classe de travail s'il a le titre exigé.

- Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger : Doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

Chiens d'Arrêt Anglais et Continentaux

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au moins un Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique (BICP) (Même règlement que les Chiens de Défense).

Chiens courants

Date et lieu de l'Épreuve où le chien a obtenu un Brevet de Chasse. (Le Brevet de Recherche au sang n'est pas retenu pour l'engagement en Classe Travail).

Spaniels

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R. (même règlement que pour les chiens de défense).

Retrievers

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins un T.B. (même règlement que pour les chiens de défense)

Terriers

Date et lieu du Concours de Déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100pts.

Teckels

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3° Prix.

Pour un chien né en France et appartenant à un propriétaire Français ou pour un chiot importé dont le propriétaire est Français, la récompense en épreuves sous terre doit obligatoirement avoir été obtenue en France.

Husky de Sibérie

Date et lieu de l'épreuve (ou des épreuves) au cours desquelles le chien a obtenu le Brevet du Travail échelon 1.

Lévriers

Dates et lieux des concours à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés, joindre copie : Attestation demandée par la FCI

CLASSE DE CHAMPION

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté des pays membres de la FCI ou de Champion International de la F.C.I. Joindre impérativement le justificatif SCC.

REPOSE :



COUPLE : Jugement de deux sujets d'une même race, un mâle et une femelle appartenant au même propriétaire.

PAIRE : Jugement de deux sujets du même sexe, d'une même race, appartenant au même propriétaire.

Pour l'inscription en COUPLE, PAIRE donner le nom du 2° chien dans la case réservée à cet effet, au verso de cette feuille.

Récompenses

Récompense au CACIB, RCACIB

Récompense aux CACS, RCACS, Excellent (classés 1, 2, 3 et 4^{ème})

Récompense à chaque meute, coupe aux trois meilleures meutes.

Récompense aux 3 meilleurs Couples et aux 3 meilleures Paires.

Récompense aux 3 meilleurs « LOTS D'ELEVAGE » et « LOTS REPRODUCTEURS »

Récompense aux I.II.III des différents Best in Show

Trophée Christian EYMAR DAUPHIN.

A REMPLIR POUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES PRESENTATEURS :

Nom : Prénom :
Catégorie d'âge : O 10-13 ans O 14-17 ans

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA CONFIRMATION SEULE DU SAMEDI

Race : Sexe :
N° Tatouage ou puce : Numéro L.O.F. : Né(e) le :
Nom du Chien :
Nom du Propriétaire : Prénom :
Adresse complète : Ville :
Code postal : Tél : Email :

ENGAGEMENT : 35 euros (Membre de la TERRITORIALE carte n° : : 30 €) à l'ordre de ACT du Bourbonnais

CONFIRMATION SANS EXPOSITION : SAMEDI 16 mars de 14 h à 16 h 30.

Votre e-carte sera disponible environ trois jours avant l'exposition

Retourner l'engagement et le règlement à : ACT du Bourbonnais, B.P 104, 03600 Commenry cedex

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LE TAN CURSINU DU DIMANCHE (à 13h)

N° Tatouage ou puce : Numéro L.O.F. : Né(e) le :
Nom du Chien : Sexe :
Nom du Propriétaire : Prénom :
Adresse complète : Ville :
Code postal : Tél : Email :

ENGAGEMENT : 15 euros à l'ordre de ACT du Bourbonnais

EN CAS D'INSCRIPTION SIMULTANEE AVEC UNE NE OU RE LA VEILLE :

Comme chaque année, lorsque vous vous inscrivez à votre nationale ou régionale le samedi, veille du CACIB de Montluçon, une ristourne de 20% vous est accordée sur votre engagement au ACCIB (sous réserve bien entendu de votre engagement à cette NE ou RE).

Comme cette année, nous travaillons pour CACIB avec scc expo, cette remise ne peut être immédiate, si la Ne ou RE est chez Cedia. Trois solutions s'offrent à vous :

1. Vous engagez au plein tarif au CACIB et **une fois les engagements clos** pour les NE, un remboursement vous sera fait sur la CB qui a servi à payer votre engagement au CACIB (après vérification sur les listes de Cedia)
2. Vous préparez votre panier sur sccexpo pour votre engagement au CACIB, ensuite vous envoyez par mail (sccexpo.contact@centrale-canine.fr) la preuve d'engagement en NE ou RE de Cedia. SCC expo fera alors la réduction de 20% manuellement et vous payer ensuite
3. Vous vous engagez par papier en téléchargeant la feuille d'engagement et vous joignez la preuve du paiement à cedi de la RE ou NE.

A très vite, bien amicalement, l'équipe de l'ACT du Bourbonnais.

Et si vous participiez au Trophée des auvergnats ?



Le TROPHEE est une récompense ouverte à tous les exposants demeurant dans les quatre départements de l'Auvergne (Allier, Cantal, Haute Loire et Puy de Dôme).

Son objectif est de récompenser le plus grand nombre de chiens auvergnats.

Les chiens sélectionnés sont des chiens :

- dont les propriétaires résident, à titre principal, dans l'un des quatre départements de la région Auvergne.
- qui auront, dans l'année en cours, participé à TROIS expositions sur les cinq organisées dans la Région AUVERGNE (Allier, Cantal, Haute Loire et Puy de Dôme)
- qui auront obtenu au moins
 - ✓ pour les ADULTES, 3 CACS ou 3 Premiers Excellents pour les Champions
 - ✓ Pour les JEUNES, 3 Premiers EXCELLENT ou 2 Premiers EXC et 1 CACS ou 1 Premiers EXC et 2 CACS
 - ✓ Pour les VETERANS, 3 premiers EXCELLENT
 - ✓ Pour les BABY et PUPPY, 3 TRES PROMETTEURS

La finale aura lieu dans un de ces quatre départements, sous la forme d'un repas-show avec les chiens. Le classement sera réalisé par un jury de trois juges régionaux de la SCC, les chiens se rencontrant l'un contre l'autre après tirage au sort jusqu'à la finale. En 2024, cette finale aura lieu certainement le 13 octobre 2024 dans la haute Loire (à confirmer). Les invitations sont envoyées directement chez vous fin septembre, en fonction de vos résultats de l'année.

Inscrivez-vous vite ainsi, à au moins trois expositions dans notre région !



BULLETIN D'ADHESION A L'A.C.T. DU BOURBONNAIS (facultatif)

Je soussigné, renouvelle mon adhésion ou demande à être membre de l'Association Canine Territoriale du Bourbonnais

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél. :

Race possédée : Email

Je joins la somme de 15 euros, montant de la cotisation 2024 à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais (règlement séparé de l'engagement à l'exposition)

Fait à : **Le :** **Signature :**